

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 130 portant intégration du personnel auxiliaire dans les cadres territoriaux .

n° 130

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 janvier 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Les agents auxiliaires ci-après désignés en service dans les divers Services d'Etat et Services territoriaux sont titularisés dans leur emploi et intégrés dans les Cadres territoriaux, selon les modalités suivantes :